



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délinquance financière

Question écrite n° 47939

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la lutte antiblanchiment. Le Fonds monétaire international (FMI) a publié le 6 juillet 2004 les conclusions d'une mission périodique qu'il vient de consacrer à la France. Dans ce document, le FMI rappelle certaines remarques formulées par le programme d'évaluation du secteur financier (FSAP) - initiative conjointe du FMI et de la Banque mondiale visant à accroître la solidité des systèmes financiers nationaux, à laquelle la France a participé cette année. En matière de lutte antiblanchiment, le FSAP recommande notamment « de remédier à certaines insuffisances du système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (...) ainsi que dans le domaine des systèmes de paiement ». Il le remercie de lui indiquer s'il partage cette critique sévère du système financier français et comment il entend dès lors y remédier, y compris au niveau européen.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47939

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2004, page 7688